

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 33 (1904)
Heft: 9

Artikel: Situation matérielle de nos écoles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

actuellement, pour la malle des Indes, la route la plus courte de Londres à Brindisi. Grâce au tunnel du Simplon, situé à une altitude beaucoup moindre (705 m.), ce qui explique sa plus grande longueur (19 731 m.), une ligne nouvelle permettra à la malle des Indes de passer par la France : le trajet de Paris à Milan se trouvant raccourci de 4 heures.

(*A suivre.*)

F. ALEXIS, M. G.



Situation matérielle de nos écoles

Dans l'intention d'être agréable aux lecteurs du *Bulletin*, je vous adresse quelques données succinctes relatives à la situation matérielle des écoles dans le canton de Fribourg pour les années 1901-1902. Ces données sont tirées de l'Annuaire fédéral de statistique, récemment paru.

Il y a dans le canton 246 communes scolaires et 259 écoles dirigées par 479 maîtres, dont 251 instituteurs et 225 maîtresses ; le nombre total des élèves dans les écoles primaires est de 20 845, dont 11 086 garçons et 9 759 filles, soit en moyenne, par maître, 43 élèves. Cette moyenne est plus élevée dans 15 cantons et plus faible dans 9.

Le nombre des écoles enfantines est de 10, avec 779 élèves et 14 institutrices ; moyenne par maîtresse : 55 élèves. Neuchâtel et Appenzell Rh.-Int. présentent une moyenne plus élevée : Neuchâtel, 103 élèves et Appenzel Rh.-Int. 66.

Les dépenses pour l'école primaire sont les suivantes : Canton, 154 565 fr. ; communes, 818 485 fr. ; total, 973 050 fr., soit par élève, 47 fr. Chaque habitant contribue à cette dépense par 7 fr. 60.

Sous le rapport du coût par élève, le canton occupe le 14^{me} rang ; Bâle-Ville dépense le plus : 237 fr. par élève, et Uri, le moins : 15 fr. En considérant la dépense faite par habitant, Fribourg occupe le 13^{me} rang, Zurich vient en premier rang avec 19 fr., et, en dernier rang Uri, avec 2 fr.

Le canton de Fribourg a 19 écoles secondaires avec 572 élèves (432 garçons et 140 filles), placés sous la direction de 38 maîtres et 6 maîtresses, soit en total 44. Chaque maître a sous sa direction une moyenne de 13 élèves ; trois cantons seulement ont une moyenne moins élevée.

Il a été dépensé en moyenne 77 fr. par élève ; sous ce rapport, le canton occupe le 18^{me} rang. Obwald a dépensé le plus, soit 317 fr. par élève, et Nidwald le moins, 47 fr. par élève.

Il y a dans le canton 1 école moyenne avec préparation aux études académiques ; elle compte 2 divisions avec 352 élèves et 39 professeurs. Il y a 207 étudiants fribourgeois, 96 d'autres cantons et 49 étrangers.

Il y a, en outre, 1 école normale avec 69 élèves, dont 51 aspirants instituteurs ; 1 école d'agriculture avec 21 élèves ; 1 école de laiterie avec 12 élèves ; 1 école de commerce avec 25 élèves ; 1 école industrielle avec 113 élèves, et une école supérieure avec 414 élèves. Les cours complémentaires de commerce de Fribourg et de Bulle comptent en moyenne 86 élèves et les écoles privées, 470. Le total

général de la jeunesse studieuse dans le canton de Fribourg se trouve ainsi être de 27 156, soit 1 élève sur 5 habitants.

Le total des dépenses scolaires monte à 1 336 597 fr., dont 972 275 fr. sont payés par les communes et 364 322 fr. par l'Etat ; la dépense par habitant à ce sujet est de 10 fr. 40. Le canton qui dépense le plus sous ce rapport est Zurich (26 fr. 90 par habitant), et celui qui dépense le moins est Uri (3 fr. 30). F.

Programme scolaire du IV^{me} arrondissement 1904-1905

I. Instruction religieuse.

1^{er}, 2^{me} et 3^{me} cours. — Ancien Testament. — Répétition de l'histoire de l'Eglise, p. 227. — Voir programme général, p. 6 et 7.

II. Lecture.

Cours inférieur. — 1^{re} année : Syllabaire et 1^{re} partie du 1^{er} degré. (Dans les classes avancées, depuis 81 à la fin.)

2^{me} année : Livre du 1^{er} degré, selon programme général, p. 8 et 9.

Cours moyen. — II^{me} degré : a) *Lectures morales*, chap. 1 à 12 ;

b) *Règne animal*, chap. 1 à 18 ;

c) *Règne végétal*, chap. 1 à 16 (pendant le semestre d'été)

Cours supérieur. — III^{me} degré : a) *Lectures morales*, chap. 4, 5, 6, 9, 12, 14, 17, 21, 22, 23 ;

b) *Lectures littéraires*, chap. 2, 3, 8, 14, 21, 23, 24, 29, 30, 40, 62, 66 ;

c) *Lectures littéraires facultatives*, chap. 4, 10, 11, 23, 25, 26, 35 ;

d) *Hygiène*, chap. 1, 3, 4, 6 ;

e) *Lectures scientifiques*, l'homme, chap. 1 à 5 (facultatif) ;

f) *Connaissances usuelles*, chap. 1 à 9 (facultatif).

Observations. — Le cours supérieur fera une révision du degré moyen avec le 2^{me} cours, et celui-ci s'initiera au III^{me} degré avec le cours supérieur. Les leçons seront alors simultanées.

III. Récitation.

1^{er} cours. — Les récitations se feront concurremment avec les lectures. Voir programme général, p. 8 et 9.

2^{me} cours. — Poésies renfermées dans la partie du programme de lecture. — Quelques lettres modèles du II^{me} degré.

3^{me} cours. — Chap. 3, 21, 29, 43, 48, 64 (obligatoire). — Chap. 16, 17, 28, 33, 50, 69 (facultatif).

IV. Grammaire et orthographe.

a) *Grammaire.* — Voir programme général, p. 10 à 15.

b) *Orthographe.* — *1^{er} cours.* — Voir programme général, p. 10 et 11 ;

2^{me} cours. — Les chap. 1 à 12 des *Lectures morales* ; les chap. 1 à 8 du *Règne animal*, et les chap. 4, 6, 7, 8 et 10 du *Règne végétal* seront surtout étudiés au point de vue de l'orthographe. L'examen roulera spécialement sur les chapitres précités. — Appendice grammatical. — Dictées préparées.

3^{me} cours. — a) Comme au cours moyen ;